

Le montant de l'adhésion à Montpellier-Scrabble est composé de deux parties à régler séparément :

- Cotisation club Montpellier-Scrabble (paiement en ligne HelloAsso Montpellier-Scrabble) ou chèque au nom de Montpellier Scrabble
 - Tarif standard (classique et duplicate) : 20 €
 - Tarif réduit : « Solidarité » (demandeurs d'emploi, moins de 26 ans, RMIste, public en difficulté...) : 10 €
 - Couples (50 % sur la deuxième cotisation) soit 10 €
- Adhésion aux Maisons pour Tous (paiement par chèque à l'ordre de « régisseur de la MPT François Villon » si non adhérent d'une autre Maison pour Tous, remplir le formulaire PRESTO pour une première adhésion) – A transmettre à Claudine Boyer
 - Jusqu'à 18 ans : 3,50 € - Plus de 18 ans : 7 €
- Licence Fédération Française de Scrabble (paiement en ligne HelloAsso Comité) ou chèque au nom du Comité Scrabble Languedoc-Roussillon Facultative, sauf si vous souhaitez participer aux épreuves et classements officiels
 - de 18 ans : 8 € / 18-25 ans : 12 € / Première année « découverte » : 20 € / Licence standard : 35 €

Les adhésions prises à partir du 1er septembre 2023 seront valables jusqu'au 31 août 2024 ([Télécharger la version PDF](#)).

Le montant de la participation annuelle au club Montpellier-Scrabble est la somme des montants de **l'adhésion aux Maisons pour tous** et **la cotisation club**.